



Organisation intergouvernementale pour les transports internationaux ferroviaires
Zwischenstaatliche Organisation für den internationalen Eisenbahnverkehr
Intergovernmental Organisation for International Carriage by Rail

**Secrétaire général
Generalsekretär
Secretary General**

**NOT-RID-24007
24.06.2024**

Original : FR DE EN

**AUX ÉTATS MEMBRES ET MEMBRES ASSOCIÉS DE L'OTIF
ET AUX ORGANISATIONS RÉGIONALES AYANT ADHÉRÉ À LA COTIF**

Notification du dépositaire

**Modifications au Règlement concernant le transport international ferroviaire
des marchandises dangereuses (RID)**

En sa qualité de dépositaire, le Secrétaire général de l'Organisation intergouvernementale pour les transports internationaux ferroviaires (OTIF) donne notification de ce qui suit.

À sa 58^e session (Berne, 23 mai 2024), la Commission d'experts pour le transport de marchandises dangereuses (Commission d'experts du RID) a décidé de modifier l'édition du RID du 1^{er} janvier 2023.

En vertu de l'article 35, § 3, de la COTIF, ces modifications entreront en vigueur le premier jour du sixième mois suivant la présente notification, c.-à-d. le 1^{er} janvier 2025, à moins qu'un quart des États membres ne forment des objections dans un délai de quatre mois à partir de la notification. Le délai d'objection court jusqu'au 24 octobre 2024. À l'issue de ce délai, nous vous informerons de l'état des choses.

Les modifications figurent dans les textes de notification ci-joints sous la cote OTIF/RID/NOT/2025. Ces textes seront également publiés sur le [site Internet de l'OTIF](#).

Le Secrétariat établira de plus un document synoptique non officiel en langue anglaise des modifications au RID et à l'ADR afin d'en faciliter la traduction par les États membres. Celui-ci sera communiqué sur demande.

Les rapports finaux de la 17^e session du Groupe de travail permanent de la Commission d'experts du RID (Berne, 22 mai 2024) et de la 58^e session de la Commission d'experts du RID (Berne, 23 mai 2024) sont joints à la présente.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.



(Wolfgang Küpper)

Secrétaire général

Annexes :

- Textes de notification OTIF/RID/NOT/2025
- Rapport final de la 17^e session du Groupe de travail permanent de la Commission d'experts du RID
- Rapport final de la 58^e session de la Commission d'experts du RID

Copie de cette lettre et de son annexe pour information :

- Entreprises ferroviaires des États membres de l'OTIF
- Organisations internationales intéressées